



## ACCOMPAGNEMENT TRANSVERSAL

Un accompagnement transversal fondé sur une démarche partenariale vient compléter ces trois parcours. Il prend la forme de groupes de paroles et d'ateliers thérapeutiques et de reconstruction de l'estime de soi : art-thérapie, sophrologie, théâtre, photographie, écriture, karaté et yoga à destination des femmes et de leurs enfants. Il permet également aux femmes d'être accompagnées dans leurs démarches.

Un accompagnement juridique par des avocates et des juristes spécialisées est prévu afin de les accompagner en matière de démarches judiciaires (dépôt de plainte notamment) à travers une coopération avec les services de police et de gendarmerie (groupe de défense des victimes des avocats du Barreau de Rennes, SOS Victimes 35, CIDFF 35), de connaissance de leurs droits et de soutien administratif. Par ailleurs, des conseillères en insertion professionnelle assureront des permanences pour favoriser la réinsertion professionnelle des usagères qui en ont besoin.

*La localisation de la Maison des femmes sur le site de l'hôpital Sud offre aux femmes que la structure accompagne un accès direct aux soins dont elles ont besoin. Par ailleurs, la proximité immédiate de l'**Unité d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger (UAPED)** permet une prise en charge coordonnée des enfants qui le nécessitent, victimes directes ou collatérales de ces violences familiales.*

Pensée comme un lieu thérapeutique et de ressources, la structure est dotée d'espaces de vie et de repos où les femmes accueillies auront, notamment, la possibilité d'y déposer leurs affaires, laver leur linge, préparer un repas ou encore accéder à des équipements multimédias.

VOIR  
AUSSI

- Groupe de défense des victimes des avocats du Barreau de Rennes
- SOS Victimes 35
- CIDFF 35
- Guide annuaire de l'accès aux droits et de l'aide aux victimes